L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 MARS 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 MARS.

Demande de Vendeurs.

Quelques ENFANTS actifs et intelligents trouveront à s'employer à l'*Abeille* comme vendeurs. Il leur sera fait des conditions avantageuses.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. Deux terrains situés derrière la ville, compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Claiborne. Aussi, une portion de terre sise au faubourg Plaisance, paroisse Jefferson, face à la rue St-Charles.

Par C. E. Girardey & Co. à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—1º Bonne et confortable résidence, rue des Champs-Elysées—2º Deux maisons en bois, rue Casacalvo—3º Trois jolies maisons basses, au coin Dumaine et Rocheblave.

Par Hoffman, Marks & Co, au coin des rues Chartres et Ursulines—Stock de bottes, souliers, installations, etc.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, à leur magasin d'encan rue des Magasins, No 47—Verrerie, faïence, ferblanterie, etc.

Par Eugène Tourné, au Marchants and Auctioneer's Exchange—Actions et au Warehouse Nº 86, Nlle Levée—Sucre crushed et en poudre.

Par O. Valeton, aux Nos 55 et 57 de la rue des Magasins, coin Natchez,—Pêches, ananas, tomates, conserves de Chine, etc.

Par Vincent & Co, à la Bourse d'Encan St-Charles—25 bonds sept pour cent de la ville, intérêt payable en or; aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane: linge de printemps et d'été, chapeaux et casquettes, lingerie de messieurs.

Par Placide J. Spear, rue Canal, entre Carondelet et Baronne—Diamants, montres, argenterie, &c.

ATTENTION !

☞ Propriétés améliorées de valeur, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public aux ventes aux enchères qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1. Une portion de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg Plaisance, Sixième District (ci-devant ville et paroisse de Jefferson), rue St Charles, entre Delachaise et l'avenue Louisiana.

2. Et deux terrains, avec les édifices qui s'y trouvent, situés au Troisième District de cette ville, rue Claiborne, entre celles de l'Esplanade et Kerlerec.

Pour le détail, voir aux annonces.

ATTENTION :

☛ Aujourd'hui, à 10 heures et demie, Placide J. Spear, encanteur, terminera la vente de diamants, montres en or et argent, chaînes, bijouterie fine, etc., au No 112 de la rue Canal, entre les rues Baronne et Carondelet. Les personnes en quête d'achats à des conditions avantageuses devraient positivement assister à la vente.

ATTENTION !

Ventes par E. Tourné—A 10 1-2 heures du matin—131 barils Sucre, pour le compte de qui il appartiendra.

A Midi—Actions de Banque d'Assurances, &c.

ATTENTION !

Mats.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Verrerie. Faïence.—Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur.

SPECTACLES.

Samedi, 15 mars, 1873.

OPÉRA—A midi, La Tour de Londres; le soir, Au Printemps, les Amours de Cléopâtre et Tromb-al-Cazar.

VARIÉTÉS—A midi, Duke's Motto; le soir, Julius Cæsar.

ACADÉMIE—A midi et le soir Minstrels de Cal Wagner.

ST-CHARLES—A midi, Love Chase; le soir, Jack Sheppard.

MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St-Charles.

Une proclamation de M. Kellogg.

L'initiative de la formation d'une Association de résistance aux taxes a été prise, si nous ne nous trompons, en juin dernier, par M. J. Q. A. Fellows, avocat, ou tout au moins avec son assentiment, car la première réunion de citoyens a eu lieu dans son bureau, rue du Camp, et c'est lui-même qui a rédigé la consultation dans laquelle étaient exposés les moyens de droit à invoquer pour résister au paiement des taxes. M. Fellows est aujourd'hui l'avocat et le partisan du gouvernement de M. Kellogg : il est allé le servir à Washington et son nom a paru au bas de plus d'une dépêche adressée au pseudo-gouverneur.

Bien que la résistance aux taxes eût été organisée sous le gouvernement de Warmoth, dont personne ne songeait alors à contester la légalité, l'Association des citoyens a pu se former sans qu'on ait songé à la qualifier de conspiration. Le parti de la Douane la voyait, au contraire, d'un œil favorable; le *National Republican* ouvrait complaisamment ses colonnes aux publications de l'Association, et M. Fellows en avait été l'initiateur, le parrain, le premier conseiller.

Nous ne pensons pas que M. Fellows soit revenu sur les opinions qu'il émettait dans la consultation que nous avons publiée à l'époque et que nous trouverons peut-être utile de reproduire. Il n'est pas responsable assurément de la proclamation lancée par M. Kellogg. Mais puisqu'il est si bien en cour auprès de lui, il pourrait intervenir pour l'éclairer sur des points de droit qui semblent être complètement obscurs pour l'esprit du pseudo-gouverneur.

Mieux que personne, M. Fellows peut démontrer à M. Kellogg qu'il est des taxes clairement inconstitutionnelles pour l'Etat comme pour la ville, et au paiement desquelles les citoyens ont un droit évident de résister, soit individuellement, soit collectivement, par le moyen d'associations, même si le paiement des taxes était demandé par ceux qui auraient un droit incontestable à percevoir les revenus de l'Etat, à plus forte raison quand il est réclamé par des individus qui n'ont d'autre autorité qu'un chiffon de papier signé par M. Kellogg.

Car, si M. Kellogg est reconnu gouverneur par le président et par M. Fellows, il n'est reconnu comme tel ni par le Congrès ni par le peuple de la Louisiane.

M. Kellogg, dans sa proclamation, s'intitule gouverneur de la Louisiane—il oublie d'ajouter par la grâce du vice-gérant de Dieu et des baïonnettes fédérales; il annonce pompeusement qu'il est de son devoir de veiller à ce que les taxes soient promptement collectées et à ce que toutes les personnes qui conspirent pour faire tort au crédit de l'Etat, par résistance passive ou active, soient empêchées de commettre des actes illégaux. Mais il se contente, vis-à-vis des citoyens, d'un simple avertissement pour qu'ils aient à s'abstenir de prendre part à toutes coalitions, associations ou conspirations ayant pour objet la résistance passive ou autre à la perception des taxes; tandis qu'il ordonne à l'avocat-général et aux avocats de district et de paroisse de poursuivre tous les collecteurs de taxes délinquants, par toutes les voies civiles et criminelles.

Nous croyons, nous, que les taxes ne sont dues qu'au gouvernement légal de la Louisiane et que les citoyens ont le droit incontestable de ne remettre leur argent qu'à des agents tenant leurs pouvoirs du véritable gouverneur, autrement ils s'exposeraient à payer deux fois. M. Kellogg aura beau fulminer contre l'Association de résistance aux taxes, cette Association, qui a pris naissance dans le bureau de son ami, M. Fellows, n'en continuera pas moins à remplir sa mission et à s'opposer à ce que les intrus qui ont escamoté le gouvernement ne puissent encore extorquer l'argent du peuple.

POUR GRAND ECORE.—Le beau steamer B. L. HODGE N. 2, commandé par le capitaine John Hienn, assisté de John C. Libano, commis, partira aujourd'hui, samedi, à 5 heures du soir, pour Grand-Ecore et tous les points intermédiaires. Ce steamer recevra du fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Bâton Rouge, Port Hudson, Hermitage, Waterloo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou rue Gravier, Nos 135 et 70.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* consacre deux colonnes à la discussion de l'arrêt de la Cour Suprême qui condamne le *Times* à $5,000 de dommages et intérêts envers M. Perret. Il cite d'abord l'article VII des amendements à la Constitution des Etats-Unis ainsi conçu:

Dans tous les procès en vertu de la loi commune, dans lesquels la valeur en controverse dépassera vingt dollars, le droit au jugement par juri sera préservé; et aucun fait jugé par un juri ne sera l'objet d'un nouvel examen dans aucune Cour des Etats-Unis, autrement que suivant les règles de la loi commune.

Notre confrère cite ensuite des arrêts des Cours de la Louisiane indiquant une jurisprudence constante en faveur du point que nous avons soutenu nous-même, à savoir que la Cour du second degré si elle trouve erronée la décision dont est appel, doit renvoyer l'affaire pour être jugée à nouveau devant un juri. La Cour Suprême, dans son arrêt, a donc méconnu cette jurisprudence et violé la Constitution des Etats-Unis. Mais le *Picayune* se console, en ce qui le concerne, par la pensée qu'il aura toujours, s'il est condamné de la même façon, le droit d'appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le *Picayune* consacre quelques lignes à la proclamation de M. Kellogg dont nous parlons ailleurs.

Il y a des années que nous soutenons dans ces colonnes la nécessité d'une réforme dans le système du juri et l'abolition de la clause absurde de l'unanimité. Ce n'est que depuis fort peu de temps que notre voix a trouvé de l'écho dans la presse américaine. Nous enregistrons avec plaisir une nouvelle adhésion, celle du *Times* qui se prononce en faveur d'une réforme, à propos du projet présenté au Parlement anglais par Sir John Coleridge, projet qui propose un changement dans le mode usité pour choisir les jurés et la substitution de la règle de la majorité simple à celle de l'unanimité pour un verdict. En France la loi exige la majorité plus une voix, c'est-à-dire huit voix sur douze; après 1848 on avait adopté la règle de trois quarts, c'est-à-dire neuf voix sur douze, mais on y renonça pour revenir à l'ancienne règle qui est encore en vigueur.

Le *Times* s'étonne que les journaux démocrates protestent contre la récente élévation des salaires adoptée par le Congrès. Le montant total qui en résultera n'est qu'une bagatelle auprès des sommes obtenues par la corruption dans les affaires récemment dévoilées. Notre confrère désire voir fixer des salaires convenables en rapport avec les fonctions, parce qu'il croit que le peuple n'en sera que mieux servi et que les tentations seront plus rares. Il y a beaucoup à dire sur ce sujet, mais le Congrès a mal choisi son moment.

Le *Republican* qui, pendant quatre ans, a été, sous Warmoth, le journal officiel et qui en cette qualité a touché du trésor de l'Etat seulement, $800,000, sans compter le montant des impressions de la ville, le montant des annonces judiciaires dont il avait le monopole, et le prix de la publication des lois du Congrès, le *Republican* qui, en novembre dernier, flairant le vent qui venait de Washington, a, juste à temps, abandonné Warmoth pour Kellogg, et se retrouve encore pourvu de tous les gros profits de sa situation de journal officiel, comme si de rien n'était, trouve étrange qu'il y ait des gens mécontents et il entreprend de démontrer ce que coûte la désaffection et de prouver qu'il vaut mieux se soumettre et payer. Eh! morbleu, nous n'avons fait que cela depuis quatre ans et c'est parce que nous avons tant payé que nous sommes ruinés, et s'il nous faut donner autant à Kellogg et à sa bande [que nous avons donné à] Warmoth et à ses acolytes, mieux vaut faire banqueroute tout de suite.

Le *Republican* n'est pas content des journaux de son parti qui lui laissent le fardeau de la défense de Kellogg. Le *Cincinnati Commercial*, un des principaux organes républicains, ne s'est-il pas avisé d'écrire que "La Louisiane a un gouvernement qui ne s'appuie ni sur le fait ni sur la loi, et qui est un reproche pour les institutions libres. Le *Picayune* n'aurait pas mieux dit, s'écrie le *Republican*. Assurément. La vérité s'affirme et, en dehors de ceux qui ont trempé dans la conspiration Kellogg, on ne peut trouver personne aux Etats-Unis qui approuve ce qui a été fait ici.

Le *Republican* répond mollement aux suggestions du *Times* sur le non paiement des taxes inconstitutionnelles, pour la police, les écoles, le parc, etc. Il en arrive à dire qu'il vaudrait mieux faire décider la question par les Cours. L'organe radical semble ne pas connaître le premier mot de la question; qu'il lise la Constitution.

INCENDIE DU NAVIRE JOHN PARKER.—Le navire anglais John Parker, capitaine Scarboro, a été expédié de ce port le 7 courant par MM. Lowell & Bailey, pour Liverpool, avec une cargaison de 3513 balles de coton, 6000 douves et 2007 sacs de tourteaux. Il était près de la barre à la Passe Sud-Ouest le 13 courant lorsqu'à 10 heures et demie du soir, on découvrit que le feu était au coton entre les ponts. Le feu était déjà si avancé qu'on jugea nécessaire de saborder le batiment qui fut coulé sur les bancs près de la barre. Hier à 6 heures du soir on était maître du feu et on pensait qu'on sauverait le batiment et la cargaison, mais avec des avaries. On rapporte que le feu avait traversé un des flancs du navire. Le John Parker appartient à S. Vaughn & Co., de Liverpool.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne aujourd'hui en matinée: *La Tour de Londres*. Le programme de ce soir comprend: *Au Printemps*, *Tromb-Al-Cazar* et *Les Amours de Cléopâtre*.

VENTE PÉREMPTOIRE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX.—*Homesteads et Placements.*—MM. C. E. Girardey & Co. aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Donane et Canal, feront une vente digne de l'attention de nos lecteurs. Leur liste comprend les propriétés suivantes:

1. Pour la succession de Michael Henry. L'établissement de valeur formant l'encoignure des rues Dumaine et Roman. Une jolie maison de bois rue Roman, et un morceau de terrain rue Dumaine.
2. La maison double basse, nouvellement bâtie, formant l'encoignure des rues Dumaine et Rocheblave.
3. La maison basse en bois nouvellement bâtie et joignant la précédente rue Dumaine.
4. La maison basse, nouvellement bâtie, rue Rocheblave.
5. Le confortable cottage à un étage, Nos 391, rue de la Douane, entre les rues Prieur et Johnson.
6. Les deux bonnes maisons basses Nos 393 et 395, rue Royale, entre les rues Poètes et Espagne.
7. La grande et confortable maison haute en briques avec un attique, rue de la Victoire, près des Champs-Elysées.
8. La maison haute en bois, parfaitement située, rue Apollon, No 444, entre les rues Félicité et Polymnie.
9. Un beau lot pour bâtir rue Septième, entre les rues Apollon et St-Charles, dans un magnifique voisinage.

Le tout sera vendu sans réserve, à des conditions faciles et à long crédit. Pour plus amples renseignements voyez les plans à la Bourse et la description aux annonces.

TOMBOLA! TOMBOLA!!—[illegible] à distribuer en lots variant de [illegible] à $10, voilà qui est tentant, [illegible] voilà ce qui se fera très honnêtement [illegible] scrupuleusement, car les fondateurs [illegible] la Bibliothèque Publique du Kentucky, qui ont organisé la tombola au profit de l'œuvre qu'ils patronnent, comptent parmi les citoyens les plus honorables et les plus solvables de ce dernier Etat. L'annonce insérée dans nos colonnes sous le titre: *Le plus grand progrès du siècle*, [illegible] tous les renseignements nécessaires.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

On dit que le juge Durell, le "*mandataire de Dieu*," est revenu de Washington il y a quelques jours, et que ses amis, Kellogg, Antoine, Longstreet, et *tutti quanti*, ont donné un grand banquet à son intention, où le champagne a coulé à flots. Son *honneur*, paraît-il, a été attendri jusqu'aux larmes de l'accueil flatteur qui lui a été fait. Il a bu comme quatre, pour faire honneur aux bons vins qui lui ont été versés à profusion par ses amis reconnaissants, et il a porté un toast, que personne n'a compris; à cause, sans doute, de l'*émotion*,—bien naturelle en pareille circonstance,—qui prenait à la gorge le digne magistrat des Etats-Unis, et qui le troublait plus qu'il n'était nécessaire.

On a remarqué, cependant, cette phrase sublime,—bien digne d'être transmise à la postérité,—que l'on a pu saisir, par un hasard providentiel, au milieu des paroles incohérentes, débitées avec l'éloquence chaleureuse d'un convive reconnaissant, par le juge de District des Etats-Unis.

Nous la traduisons textuellement, ou à peu près: "Amis, buvons à la grande République modèle, et remercions Dieu, qui a daigné bénir nos efforts et qui nous a fait vivre dans ce siècle de lumière et de progrès."

C'est touchant, en vérité!

Le repas, si bien commencé, s'est terminé le plus gaîment du monde, au milieu des joyeux propos, des éclats de rire et du cliquetis des verres.

Le juge Durell a été conduit en triomphe chez lui, heureux de pouvoir se dire, en se frottant les mains, qu'il n'a pas obligé des ingrats.

Le pseudo-gouverneur Kellogg a publié hier une longue proclamation,—dont nous ne voudrions pas infliger la lecture indigeste à nos abonnés,—dans laquelle il jette feu et flammes contre les citoyens qui annoncent leur détermination de ne pas payer leurs taxes à ses collecteurs.

Cette proclamation, qui renferme à la fois des prières et des menaces à l'adresse des contribuables, est selon nous un aveu de faiblesse et d'impuissance.

Elle veut dire clairement: "Mes bons amis, si vous ne vous soumettez pas tout de suite, si vous ne reconnaissez pas mon gouvernement, si vous ne consentez pas à payer vos taxes, je suis un homme perdu; car, vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre; sans argent, je ne suis absolument rien, en dépit des baïonnettes des Etats-Unis, et mon pouvoir est réduit à néant, par ce seul fait: car tous mes bons amis m'abandonneront bien vite, dès qu'ils s'apercevront,—ces gens ont le flaire si fin,—que je n'ai pas les moyens de les récompenser de leurs bons et loyaux services."

Voilà en quelques mots, le sens véritable de la proclamation de M. Kellogg.

Bien fou celui qui se laisserait prendre à ses insinuations perfides et à ses vaines promesses de réforme; et bien pusillanime serait celui qui se laisserait intimider par sa colère et par ses menaces!

M. Kellogg donne avis à ses collecteurs de se mettre en campagne sans plus tarder, afin de lui apporter quelque argent: car il paraît que ses coffres sont vides et béants. Il ordonne à son avocat-général de poursuivre, devant les cours criminelles, comme devant les cours civiles, tous les citoyens assez osés pour résister à son édit péremptoire, et pour refuser de lui payer la dîme. Il traite de conspiration la ligue de résistance aux taxes et met hors la loi tous ceux qui en font partie.—Il crie, il tonne, il tempête!

Fumée que tout cela, et rien de plus. Notre population n'a qu'à se bien tenir; à rester ferme et inébranlable; à refuser de payer; à se rire des promesses trompeuses, comme des menaces terribles qu'on ne manquera pas de lui faire; et, M. Kellogg tombera tout naturellement, par la force des choses; car, ce n'est pas sans raison qu'on dit: "*vox populi, vox Dei*"!

Les métropolitains gardent encore rancune à ceux qui les ont fait déloger de la septième station de police de Jefferson, dans la nuit du 4 mars. Le capitaine J. E. Guillotte, un citoyen de la plus grande honorabilité, qui avait commandé, en sa qualité de capitaine de la police du peuple, l'attaque qui avait été faite contre ce poste, a été arrêté hier matin à Jefferson, par le sergent Wilson, de la police métropolitaine.

Le capitaine Guillotte ne tardera pas à être acquitté, comme ses compagnons l'ont été.

Un incendie s'est déclaré, hier matin, vers deux heures, dans la maison située au No 629 de la rue des Magasins, habitée par M. W. P. Dom. L'officier de police West a réussi à l'éteindre sans avoir besoin de faire sonner l'alarme.

Le feu avait été évidemment mis par par quelque malfaiteur.

Nous apprenons qu'un vol considérable a été commis encore hier par quelque adroit filou.

La victime de ce vol audacieux est un jeune homme employé dans une des maisons de commerce les plus importantes de la ville. Il a touché le montant d'un chèque tiré sur la banque de Pike, Lapeyre & Co, et s'est rendu chez ses patrons, sans s'arrêter en route. Ce n'est qu'alors qu'il s'est aperçu qu'il avait été dépouillé.

M. Charles Lowell, ex-maître de poste de la Nlle-Orléans, a comparu hier à deux heures de l'après-midi, devant la Cour du commissaire Weller, accusé d'avoir détruit, ou caché, certains documents qui auraient pu le compromettre.

Voici l'affidavit du colonel J. C. Hays, agent spécial du département de la Poste, qui ayant été dûment assermenté, a fait la déclaration suivante:

Que, Charles W. Lowell, Thomas F. Monroe, John V. Douglas, demeurant tous les trois dans la ville de la Nlle-Orléans, ont, le 24 février 1873, enlevé ou détruit certains documents, papiers et registres appartenant à la Poste de la Nlle-Orléans, lesquels sont énumérés comme suit:

Les retours trimestriels de C. Lowell, maître de poste de la Nlle-Orléans, et les certificats qui y sont attachés, depuis le jour où il a reçu sa commission, en 1869, jusqu'au 24 février 1873.

Les registres de timbres-poste et de timbres du Revenu Interne reçus et émis par Lowell.

Les livres contenant les reçus des sommes payées au comptant pour port de lettres, loyer des boîtes de poste et pour toutes les recettes générales de la poste; le recueil général des montants perçus par la poste.

Ce fait étant constaté, le dit Hays demande que Charles Lowell et ses complices, Thomas F. Monroe et John V. Douglas soient mis en état d'arrestation et punis selon les limites prescrites par la loi.

Il déclare en outre qu'il suppose que les papiers, documents, registres, etc., dont il a été fait mention, sont cachés [illegible] dans la maison de Charles Lowell, située dans la paroisse Jefferson, [illegible] milles au-dessus de Carrollton; [illegible] la maison de Thomas Monroe, [illegible] au No 344 de la rue du Camp, [illegible] la ville de la Nouvelle-Orléans; [illegible] dans la maison de John Douglas, [illegible] No 120 de la rue Washington.

Conséquemment, le dit Hays demande instamment à être autorisé à faire des perquisitions dans ces trois maisons, afin de découvrir les papiers en question.

Le gouvernement des Etats-Unis était représenté par l'avocat de district Beckwith. Messieurs Billings et Whitaker défendaient M. Lowell; M. J. D. Rouse était employé comme l'avocat de M. Monroe, et M. Douglas était représenté par M. Semmes.

Le commissaire Weller a appelé au banc des témoins M. Hays, l'agent spécial de la Poste, et M. Royle son assistant. Ces messieurs ont fait les mêmes déclarations qui sont contenues en substance dans l'affidavit.

M. Billings, avocat de M. Lowell les a interrogés minutieusement; mais les réponses nettes et catégoriques des témoins ne permettent pas de douter de leur véracité. L'affaire a été ajournée à ce matin à dix heures.

Savannah, 14—Coton plat et nominal. Mid. 19. Stock 54,564 balles.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Affaires anglaises.

Londres, 14.—La *Pall Mall Gazette* dit que D'Israëli a déclaré hier à la reine qu'il n'était pas prêt à former un cabinet. La *Gazette* espère que M. Gladstone sera appelé à la tête du gouvernement. Le *Globe* dit que cette confiance n'est en rien justifiée.

Les Lords Derby et Cairns ne peuvent arriver à Londres avant demain. En attendant on ne peut rien dire de positif, et jusque là tout sera conjecture.

Londres, 14.—M. Disraëli répugne toujours à prendre la responsabilité d'organiser un nouveau gouvernement. On assurait positivement au club Carlton, cette après-midi, qu'une chose au moins était fixée. Si les conservateurs deviennent ministres, M. Disraëli ne sera pas le Premier. Il dira à la reine, qu'il lui est impossible de former un ministère, et qu'il lui conseillera de confier cette mission au comte Derby qui a l'appui des anciens whigs.

Au club de la réforme, on croit que les chances de retour des conservateurs au pouvoir disparaissent et que M. Gladstone retirera, dans peu de jours, sa démission. Tous les partis sont opposés à la dissolution du Parlement. Dans un conseil de Cabinet, M. Gladstone a exprimé le nouveau son désir de prendre sa retraite et ses collègues ont dit tout ce qu'ils ont pu pour le dissuader de cette résolution.

Londres, 14—On dit que dans le cas de la dissolution du Parlement, Jno. Bright, en raison de sa pauvre santé, se retirerait tout à fait de la Chambre des Communes.

Dépêche au *World*: Londres, 14.—Le comte Derby essaye de former un cabinet composé de lui comme premier ministre, Disraëli comme chancelier de l'échiquier, Ward Hunt secrétaire de l'intérieur, North Cote secrétaire de l'Inde, Gathorne Hardy secrétaire des affaires étrangères, le marquis de Salisbury président du Conseil, et Lord Cairns lord chancelier.

Le succès de Lord Derby est douteux. S'il échoue, viendra le cabinet replâtré de Lord Granville qui en appellera au pays.

ITALIE.

Rome, 14—L'ex-roi Amédée a formellement repris ses droits de citoyen.

ESPAGNE.

Madrid, 14—L'assemblée a approuvé le bill amnistiant les écrivains qui ont commis des délits de presse.

On dit à Porto Rico qu'une réaction s'est opérée parmi les radicaux en faveur d'une république indivisible par opposition au système fédéral.

WASHINGTON.

Restitution de Propriétés vendues pour Taxes Fédérales.

Washington, 14—En juin 1872, une loi fut passée donnant aux personnes expropriées pour refus de payement de taxes fédérales, le droit de racheter leurs propriétés en payant leurs taxes, les intérêts et les frais. La première affaire est celle de Wm. Sinclair, de Baltimore, qui s'étant conformé à la loi, a, sous un ordre du secrétaire du Trésor, obtenu un certificat de dégagement de la propriété de Quincy, en Floride, moyennant quoi il est rentré en possession.

Les nominations suivantes ont été faites aujourd'hui: Cornelius A. Logan, du Kansas, ministre au Chili; John W. Foster, de l'Indiana, consul à Marseille; Jas. F. Casey, collecteur de douanes à la Nlle-Orléans.

On ne sait rien encore sur le remplacement de Boutwell.

Washington, 14.—La visite du président Grant à Philadelphie n'avait aucune signification politique. Il n'est pas vrai qu'il ait voulu consulter ses amis sur le remplacement de M. Robeson au secrétariat de la marine, le Président était content de ses services. C'est tout ce qu'il faut pour qu'il reste en place. Il n'est pas vrai non plus que Grant ait voulu conférer avec un banquier influent sur la succession de M. Boutwell. Le Président avait été invité par M. McVeigh avant l'inauguration, à participer à son hospitalité au club de la Ligue de l'Union, et ce n'est qu'hier que l'état des affaires publiques lui a permis de faire honneur à l'invitation.

Washington, 14—Le Président n'a encore rien décidé au sujet du remplacement de Boutwell et celui-ci fonctionne toujours dans son bureau. Le Président a dit qu'il n'y aurait rien de décidé avant lundi.

Pour la mission japonaise, on parle de Jno. A. Bingham, mais le Président n'a rien dit à ce sujet, bien qu'il soit disposé à donner à Bingham un poste diplomatique. Les sénateurs Stewart et Sargent désirent garder le ministre Delong. Ils disent qu'il a été bon officier et connaissant bien les relations entre le Japon et les Etats du Pacifique, et qu'à cause de cela, il devrait être conservé. Les amis de Delong disent qu'il se démettrait de son office pour éviter la révocation, si cette mesure était dans les intentions du Président.

Le Président partira en avril pour aller visiter son domaine dans le Missouri.

La plupart des nominations faites par le Président sont des renouvellements de commissions. Il n'y a pas un employé nouveau sur 20.

Il est probable que M. Casey sera nommé à la poste de San Francisco. Il y a quatre ans que sa nomination fut envoyée au Sénat et ne fut pas confirmée. Le Président a récemment exprimé sa confiance dans son beau-frère et dans son aptitude pour cette place.

Le Président n'a pas à retenir le Sénat plus longtemps en session, mais il continuera à envoyer journellement des nominations jusqu'à l'ajournement.

Observations Météorologiques.

Washington, 14.—Les probabilités annoncent un temps menaçant et la pluie pour samedi dans le sud-ouest.

DIVERS.

Paiement de l'indemnité allemande.

New-York, 14 mars—Une dépêche de Paris dit que le président Thiers, dimanche dernier, a envoyé une note à Berlin, par l'intermédiaire du comte Von Arnim. M. Thiers propose de compléter le paiement de la première moitié du quatrième milliard vers la fin d'avril, de payer l'autre moitié vers la fin de juillet et au centre 250 millions, avec des garanties financières, pour l'évacuation finale du territoire français, à commencer vers le 1er septembre.

Affaires anglaises.

Une dépêche de Londres dit: Il paraît qu'il y a eu une entente entre les libéraux mécontents et le parti tory. Ce dernier, pour assurer la plus grande opposition possible au bill de l'Université, avait donné à comprendre que l'échec de ce bill ne serait pas une occasion dont profiteraient les torys pour entrer au pouvoir. En conséquence, Lord Carnarvon, Galhorm, Hardy et le marquis de Salisbury refusent résolument de faire partie du ministère nouveau.

Il est probable, cependant, que les tories se rendront sur leur détermination, et qu'ils essaieront de gouverner le pays. Ils devront pouvoir passer la session sans encombres, en ne présentant que des bills d'affaires, sans aventurer aucune mesure impliquant une différence de principes.

New-York, 14—Les Carlistes en Espagne ont emporté quelques succès et sont accusés d'avoir commis beaucoup d'horreurs.

On rapporte que des troubles socialistes ont éclaté en Espagne.

M. Disraeli a obtenu du temps pour la formation de son ministère.

Les deux partis redoutent un appel au peuple.

M. Disraeli, en passant par Westminster aujourd'hui, a été acclamé par la populace. On pense que les dissensions parmi les conservateurs le feront renoncer à la tâche ministérielle.

La reine a mandé le comte Granville qui tâche maintenant de former un cabinet.

On commence à croire que M. Gladstone réassumera la présidence du conseil.

Inquiétude causée par les grèves.

New-York, 14 mars—Les grèves donnent de l'inquiétude. L'impression générale est que les ouvriers ébénistes demanderont une réduction du temps de travail et une augmentation de 20 pour cent dans le prix des travaux.

Oakes Ames chez lui.

New-York, 14—Le discours d'ouverture chez Oakes Ames se termine ainsi: "Notre hôte, l'homme qui sait comment on construit un chemin de fer et qui ne ment pas."

San Francisco, 14—John D. Paye de Vallejo, sous caution pour avoir illégalement ouvert des lettres, a tué sa femme et s'est tué lui-même.

Voir la suite à la 4me page.

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA.—Les amis, agents, employés et assurés de la Compagnie d'Assurance sur la vie connue sous le nom de "Life Association of America," apprendront avec plaisir que le général B. B. Simmes vient d'être nommé agent du Département de la Louisiane et du Texas. M. Simmes a été pendant quatre ou cinq ans l'agent-général en Louisiane de la Compagnie "Mound City Life Insurance," et la manière dont il s'est acquitté de ses délicates fonctions lui a conquis un juste renom parmi les assureurs sur la vie. Il a placé, dans cet Etat, plus de mille polices, représentant en valeur un total de plus d'un million de piastres. Il est arrivé à ce magnifique résultat, d'abord, par sa connaissance approfondie de tout ce qui a trait, en théorie comme en pratique, à l'assurance sur la vie; ensuite, parce qu'il a consacré tout son temps aux devoirs de sa charge, et enfin, parce qu'il possède à un degré éminent les qualités et les aptitudes propres à leur accomplissement. Parmi ces aptitudes et ces qualités, nous citerons son exquise urbanité, une parole facile et persuasive, une grande connaissance des affaires et des hommes, beaucoup de tact, de discernement et de perspicacité, des relations très étendues dans les classes élevées de la société, une forte volonté et une énergie que les obstacles n'ébranlent pas.

En se retirant de la Compagnie de "Mound City" il conserve les cordiales sympathies de ses co-employés. Pour la Compagnie "Life Association of America," le général Simmes est une précieuse acquisition, et nous félicitons le général Hood d'avoir réussi à s'assurer les services d'un agent aussi intelligent, aussi zélé et aussi heureux dans tout ce qu'il entreprend.

CENT MILLE PIASTRES S'IL VOUS PLAIT.—Il paraît que c'est à la mode de demander cent mille piastres à un journal; nous lisons dans le *Courrier de San Francisco*:

R. F. Fitzgerald, agent d'une compagnie d'assurances sur la vie, actionne MM. Riley et Edwards, éditeurs d'une feuille mensuelle intitulée *Coast Revue*, en cent mille dollars de dommages-intérêts. Plusieurs articles dans lesquels M. Fitzgerald était représenté comme un fort vilain personnage, sont le prétexte de cette modeste demande.

LES DÉPORTÉS DE LA COMMUNE.—La *République Française* a reçu des nouvelles de Nouméa, en date du 9 décembre:

Les condamnés à la déportation simple habitent dans de petites huttes en branchage, construites pour eux par les canaques et les forçats. Chaque hutte abrite dix hommes.

La chaleur est tropicale, quoiqu'on entre à peine dans l'été.

Il est difficile de s'approvisionner. Quelquefois le pain manque, dit la lettre; on le remplace alors par du biscuit.

Les *mercanti* étrangers exploitent les déportés. Une main de papier coûte 1 fr. 25; un couteau de 30 centimes est vendu 2 fr.; deux plumes, 20 centimes; le paquet de tabac de 50 centimes, 2 fr.; une aiguille, 15 centimes; un écheveau de fil, 70 centimes.

Quelques chefs canaques ont fait amitié avec les condamnés. Ils viennent souvent déjeuner avec eux et leur apportent des fruits et des légumes. Le roi Samuel est vêtu à l'européenne; il est le seul qui puisse avoir un fusil de chasse. Le gouvernement français lui donne par an, en échange de ce qu'il lui a pris, cent cinquante boisseaux de riz. Ce roi déchu n'a rien d'orléaniste, comme on voit.

Monrot et Jourde étaient arrivés depuis quelques jours par la *Guerrière*.

SOZODONT.—Tous les remèdes pour les dents avaient leurs revers de médaille, jusqu'au jour où l'écorce providentielle de l'arbre à savon fut apportée des vallées chiliennes pour rendre parfait le SOZODONT dentifrice, le meilleur, le plus sûr et le plus délicieux article dont on ait jamais servi.

ARTHUR JACOB.—Décédé le vendredi 14 mars, à 10 heures P. M., ARTHUR JACOB, natif de cette ville, âgé de 29 ans.

Les amis de la famille et ceux de ses beaux-frères W. Walsh et P. Bradley, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, encoignure des rues St-Ferdinand et Remparts, à trois heures de l'après-midi.

Décédé hier, à 5 heures de l'après-midi, FRANÇOIS JOSEPH BONAFFE, à l'âge de sept mois et demi. Les amis et connaissances des familles Bonaffe et Chapert sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 4 heures de l'après-midi, de la résidence de ses parents, N° 18, rue Marigny.

LICENCES et TAXES

d'ETAT et de VILLE.

Payez-les en Faites-les Payer.

En vous adressant chez

Mr BRETTE,

14.... Rue St-Charles.... 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.

2 mars—3m—PP

MAGASIN DE TAPIS,

17, Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU, Importateur et Marchand en Gros et en Détail de

TAPIS de toutes genres.
TOILE CIRÉE pour parquet, tables et escaliers.
NATTES de Chine et de coco.
STORES. Tapis pour tables.
RIDEAUX DENTELLE, matériaux pr. rideaux.
Matériaux pour Meubles et Garnitures.
Burlaps, Ticking, Ressorts, etc. 9mars—3t—PP

VENTE EN GROS AUX PRIX DE NEW-YORK.

IMPORTATION DIRECTE.

En magasin, en douane et en route—
1000 pièces TAPIS velours, Bruxelles, Tapisserie, etc.
1000 DEVANTS DE CHEMINÉE Axminster, Tapisserie velours, etc.
300 NATTES, Tapisserie Bruxelles, velours, &c.
1000 NATTES coco, unies, etc.
100 pièces NATTES coco, anglaises.
75 do TAPIS laines et [illegible], Turkey Red, [illegible]

A. BROUSSEAU.
Aux Nos. 15 et 17 de la rue de Chartres.
13 mars—3m PP

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & Co.

Au No 168 de la rue de Canal

REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouveaux genres, ainsi que des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualités supérieures.

Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.

1 mars—1m PP

DEPARTEMENT DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS.

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA,

Bureaux, rue Gravier, No. 136.

J'ANNONCE avec plaisir que je me suis assuré les services du Gén. B. B. SIMMES, comme agent-général du "Life Association of America", pour ce département.

15 mars—6t J. B. HOOD, Président.

SOUVENEZ-VOUS, QUE

Le Dr. A. J. PADSON guérit positivement les crises Hystériques et Epileptiques. Un avis gratuit de traitement est accordé à toutes les personnes affligées de ces maladies. Beaucoup de témoignages de guérison. Cure radicale des Ulcères et des Maladies de la Peau et du Sang. Consultations de 2 à 5 heures P. M., 81 rue Derbigny, entre St. Louis et Conti. 15 mars—1

Avis aux Membres de l'Eglise Protestante Française.—DIMANCHE, 16 mars, à 11 heures, Service Divin, No. 34, encoignure Bienville et Remparts, par un Ministre natif de l'Alsace. 14 mars—2t

Demande de Chanteurs Comiques.

Le propriétaire du Café Chantant BISMARCK, pour compléter sa troupe, désire engager un CHANTEUR ou UNE CHANTEUSE COMIQUE, à qui il proposera des engagements avantageux. 14 mars—3

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 14mars—1m

Demande.

On demande de suite DEUX JEUNES GENS de 16 à 17 ans, connaissant bien la ville, pour faire des commissions.

14 mars—2t E. HIMBERT, Coin Bourbon et Toulouse.

A Louer,

La maison située rue du Quartier, No [illegible], entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à Bourbon & Barnett, 8, rue Tchoupitoulas. 14 mars—2t—PP

Nattes de Canton.

Nous venons de recevoir un assortiment complet de

Nattes de Canton,

que nous offrons à des

Prix Réduits,

En quantités au gré des acheteurs.

D. H. HOLMES,
Aux Nos. 155 de la rue du Canal
et 16 de la rue Bourbon.
13mars—1t—PP

ASSOCIATION DU PEUPLE POUR RÉSISTER Aux Taxes inconstitutionnelles.

Bureau, Nº 36, rue du Camp.

Les membres de cette Association sont respectueusement notifiés qu'il est nécessaire que tout papier qui leur aura été envoyé par les Cours ou par le Shérif des Cours civiles, soit remis immédiatement au Secrétaire, au bureau de l'Association, ou à JULIEN MICHEL, avocat, Nº 36, rue St-Charles, qui donnera aux intéressés toutes les informations à cet égard.

De nouveaux livres sont actuellement ouverts au bureau de l'Association, Nº 36, rue du Camp, pour recevoir la signature des membres, afin de résister aux Taxes inconstitutionnelles de 1872, dues cette année; et que les anciens livres restent ouverts de nouveau pour recevoir la signature de ceux qui désirent contester les taxes inconstitutionnelles de 1871, dues l'année dernière.

Des informations seront données aux membres sur tous les points relatifs à leur défense, en s'adressant à JULIEN MICHEL, avocat, Nº 36, rue St-Charles, ou au bureau de l'Association, Nº 36, rue du Camp.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

13mars—3m

AVIS IMPORTANT.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Premier District.—Au No 109 de la rue Gravier.—Nlle-Orléans, 13 mars 1873.—Toutes les personnes qui sont en retard pour le paiement de leurs licences pour 1872 et des licences pour 1873, les contribuables sont respectueusement informés que les règlements seront faits sans retard préalablement aux poursuites. Les lois qui ont trait à la perception des taxes sont très sévères.

N. C. FOLGER, Percepteur.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 13 mars 1873.—Une assemblée des Actionnaires sera tenue au bureau de la Compagnie, No 21, rue du Camp, le LUNDI, 21 avril prochain, A MIDI, pour prendre en considération certains amendements à la Charte.

Par ordre de la Direction.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

4 mars—ad'21 av

ETAT DU NEW-ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane,

Le 28 février 1873, à la clôture des affaires

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,074,422 39
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds, etc.	[illegible]
Dû par des agents de réserve et de rachat	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	24,662 70
Dû par des banques et des banquiers	[illegible]
Propriété foncière	340,724 30
Mobilier et installations	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]
Primes payées	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets de banques nationales	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets legal tenders	[illegible]
	$3,711,917 30

PASSIF:

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Escomptes	[illegible]
Intérêt	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non payés	7,761 40
Dépôts	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
	$3,711,917 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Henri Blache, caissier du New-Orleans National Banking Association, jure solennellement que le susdit tableau est exact.

HENRI BLACHE, caissier.

Signé et Assermenté, par-devant moi, ce 12 mars 1873. G. LEGARDEUR Jr, notaire public.

Exact—Témoins:
A. A. MOUTON,
P. S. WILTZ, } Directeurs.
PHILOD. LANAUX,
13 mars—3t—PP

Avis.

En raison de stipulations dans notre acte de société, le décès de notre sœur William T. Hoyt ne produira aucun changement dans notre maison.

A. ROCHEREAU & CO.

Nouvelle-Orléans, le 13 mars 1873.

Mousse! Mousse!!

MOUSSE NOIRE, de belle qualité,

A vendre par S. FERNANDEZ & CO.

LUMIERE, LUMIERE.

Machines à Gaz Barbarin, PERFECTIONNÉES.

Pas de Feu.—Pas d'usage d'Acides.

AYANT acheté tout le matériel, les outils, etc., de la Compagnie de Gaz Barbarin de la Louisiane, dont les machines sont employées depuis dix ans, en ville et dans les campagnes, nous sommes à même d'offrir les appareils perfectionnés à une grande réduction de prix, en garantissant pleinement qu'ils fonctionneront avec succès et bon marché.

Les Machines perfectionnées ne sont inférieures à aucune des autres sous le rapport du bon marché et de la sûreté.

Pour plus de détails, s'adresser à notre Fabrique et à notre salle de vente, No 2 du "Triangle Building" et No 108 de la rue Poydras, Nlle-Orléans, ou par lettre, au "Lock Box" de Bureau de Poste.

9 mars—3m P. ROBERTS, Surintendant.

Hôtel St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1873.

Au Rédacteur de l'ABEILLE.

Comme il a circulé un bruit malveillant prétendant que l'Hôtel St-Louis serait fermé après le mois courant, je désire annoncer au public que l'association de l'Hôtel St-Louis a pris amplement toutes les mesures pour tenir l'hôtel ouvert pendant toute l'année.

Pendant les mois d'été, des pensionnaires permanents seront pris à des taux réduits et l'administration fera tout ce qui sera nécessaire pour que les hôtes de l'établissement se trouvent confortablement chez eux pendant toute l'année.

Respectueusement,

E. F. MIOTON,
Président et Administrateur.

Avis.

BUREAUX de la Succursale Louisianaise du "Mound City Life Insurance Company" de St-Louis, Mo., au No. 28 de la rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 8 mars 1873.—La société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés pour la direction de "Mound City Life Insurance Company," de St-Louis, dans l'Etat de la Louisiane, est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Mr. B. B. SIMMES se retire de l'agence de la dite compagnie.

B. B. SIMMES.
F. H. HATCH.

Le soussigné continue l'agence du "Mound City Life Insurance Company," aux bureaux établis, No. 28 de la rue Carondelet.

F. H. HATCH.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée, Nouvelle-Orléans, 6 mars 1873.—AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action lequel sera payable le 16 mars courant.

A. V. CHAERY, Secrétaire.

Avis.

AYANT vendu mon établissement de Confiserie et Chocolaterie, situé encoignure St-Philippe et Derbigny, à M. FRANÇOIS NEY, je viens le recommander à mes amis et clients, et je sollicite en sa faveur l'appui et le patronage qu'ils m'ont toujours accordé. Toutes les réclamations que l'on pourrait avoir contre moi doivent être présentées immédiatement à mon domicile, rue Derbigny, No 196, et je prie les personnes qui me doivent de venir s'acquitter le plus tôt possible, en leur accordant d'un escompte.

Nlle-Orléans, 8 mars 1873.

P. COUSSIRAT.

M. FRANÇOIS NEY se recommande à la bienveillance de ses nombreux clients de l'établissement; il fera tous ses efforts pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, et il profite de cette occasion pour annoncer à ses amis qu'il vient d'ajouter à son établissement une fabrique de Candi.

8 mars—2t FRANÇOIS NEY.

Bouchons! Bouchons!

NOUS signalons à l'attention des marchands en bouteilles, des brasseurs et des marchands, le chargement suivant, que nous venons de recevoir par la barque libérée, de Marseille:

[illegible]

Nous offrons le tout en quantité au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.

A vendre par J. A. BLAFFER & Co.
Aux Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville, No 14 de la rue Gravier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mme SOPHIE

A l'honneur de prévenir les dames, qu'elle a transféré son domicile du No 120, rue du Canal, au No 31 de la rue Rampart, près Canal, où elle continue, la confection des Robes et Modes à des prix exceptionnellement modérés.

CAFE DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE

BRICE SEMBRE,

COIN ST. LOUIS ET ROYALE.

Face à l'Hôtel St-Louis,

VENDRA, à partir d'AUJOURD'HUI, avec énorme réduction du prix coûtant, tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER:

FRANGES et GUIPURES, RUBANS, VELOURS.
CORSETS FRANÇAIS,
BOUTONS de toutes sortes, FOURRURES
EVENTAILS pour soirée; etc., etc.

Gants de peau. Gants de peau.

MERCERIE, BONNETERIE.
PANIERS à ouvrage, PANIERS ordinaires.
PARFUMERIES françaises des meilleures maisons de Paris.
VERRERIE de Bohème.

Articles pour Messieurs, tels que:
CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols, Cravates, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards.
CANNES et PARAPLUIES.
BROSSERIE, GANTERIE.

Jouets d'Enfants.

Grande spécialité de VOITURES d'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES, etc.

B. SEMBRE recommande surtout son vaste assortiment d'OMBRELLES, PARASOLS, EN-TOUT-CAS, comme remplissant toutes les conditions de qualité et de bon marché. Du reste, il prie simplement et respectueusement le public de venir voir avant d'acheter ailleurs.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3mPP

PIANOS.

Si vous avez besoin d'un Piano, allez chez le soussigné examiner son immense stock, qui comprend les célèbres et renommés Pianos
STEINWAY, carrés, droits et grands,
KNABE, carrés et droits,
HAINES, carrés,
PLEYEL, droits,
WESTERMAYER, droits.

Tous des Pianos de première classe, vendus garantis, à prix réduits, pour du comptant, ou par versements mensuels de $10 à $25 jusqu'à parfait paiement.

Pianos neufs, depuis $300, et Pianos d'occasion ou de seconde main depuis $75.

Pianos réparés et échangés.

Cinquante ORGUES d'église et de salon en magasin, dans les prix de $85 à $800.

Violons, Accordéons, Instruments en cuivre et autres, cordes, etc., en gros et en détail, au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
129 rue du Canal.

9 mars—dim mer sam—PP

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour produire des BISCUITS, DES ROLLS, DU PAIN, gâteaux de backwheat et autres, agréables et sucrés. Elle est parfaitement pure et on peut toujours s'en servir. C'est le levain le MEILLEUR MARCHÉ du monde. IL SE CONSERVE pendant des années sous toutes les latitudes, et sur mer comme sur terre. Cette poudre est d'un excellent usage pour les chefs de famille, les mineurs, les marins, les émigrants, etc. C'est en un mot la meilleure POUDRE LEVAIN pour le ménage, le camp et le navire.

A vendre par tous les grocers et les marchands.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 69, New Street, New-York.

On demande

UN MÉDECIN d'expérience (sic) et capable, qui a de l'expérience dans les cas spéciaux et la pratique des hôpitaux, pour remplir les fonctions de médecin dans un cabinet de médecine. Il faut être muni de bonnes recommandations et parler le français et l'anglais. On préférerait un médecin qui est connu par la ville. Pour les détails, s'adresser aux bureaux de ce journal.

Bureaux de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.—No. 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1873.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie, le LUNDI, 7 avril 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 11mars au 7 av

Semence de Riz d'Honduras.

SEMENCE DE RIZ D'HONDURAS, de choix, d'importation directe, en lots à la convenance des acheteurs.

A vendre par S. FERNANDEZ & CO.,
12 mars—1m 125 Vieille-Levée.

Pour Vera Cruz.

Départ, le 25 du courant.

Le brick américain J. M. BURNS, de voilier, capitaine P. A. Pressey, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il peut recevoir cinq ou six passagers. Pour les détails, s'adresser à GOLDENBOW & KELLEY, No 166 de la rue Gravier, ou à P. SANCHO & CO., No 229 de la rue Vieille-Levée.

11 mars—au 25

Faïence! Porcelaine!

Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables.

E. F. MIOTON,

67.........RUE ROYALE.........67

AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires.

Il invite les marchands et les habitants de la campagne, ainsi que le public à venir visiter son magasin avant d'acheter ailleurs. 9 fév—3m

Ordonnance de la Ville.

Le meilleur fondement de gouvernement.

La base du comptant sur toute la ligne.

LEON GODCHAUX,

FABRICANT DE VETEMENTS

MARCHAND DE LINGERIE

—Et de—

CHAPEAUX DE MESSIEURS ET DE JEUNES GENS,

31 et 33........Rue du Canal........31 et 33.

313, 315 et 317 de la rue Vieille Levée.

LINGE,

CHAPEAUX ET LINGERIE

Sacrifiés, sans égard aux prix coûtants, pour de la monnaie courante. 14 fév—1m

ECOLE DE DANSE DU PROFESSEUR ANGELINA.

Au No 170, rue du Canal.

Le Prof. ANGELINA annonce au public et à ses amis qu'il enseigne, outre le cotillon allemand et autres danses, la véritable BOSTON WALTZ.

Jours et heures des leçons.—Pour les dames, les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, de midi à 2 heures.—Pour les messieurs, tous les soirs (le samedi et le dimanche exceptés) de 7 à 9 heures du soir. Pour les enfants, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 3 à 7 heures du soir.

CHEAP JOHN!

LES personnes qui désirent économiser une somme pour ceux, en faisant leurs emplettes, devraient aller au magasin de CHEAP JOHN, No Royale, entre les rues Conti et St-Louis. Vu la dureté des temps, les marchandises seront vendues sans réserve.

J. CHESNIER.

Machine à Coudre de Beckwith, A $12.

LES familles ne trouveront rien de supérieur. Elle est simple et on la fait fonctionner aisément. Si chaque machine ne répond pas à ce que l'agent déclare, l'argent est remboursé à l'acheteur. Le dépôt est au No. 135 de la rue du Canal. Adresser les ordres à EDWARD THOMPSON, Agent Général. No. 135 de la rue Poydras.

H. CLOSTERMANN Jph BAYLE

CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HEMECOURT,

SUCCESSEUR DE H. TURPIN,

98... Rue Vieille-Levée... 98

GRANDE Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX.

Agents "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl.

TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

19 janv—6m

American Mutual Insurance Association of New Orleans,

AU No 25 DU COMMERCIAL PLACE,

Entre les rues Camp et St-Charles.

Capital - - - - $500,000

(strictement pour le feu.)

Les personnes qui désirent se faire assurer ont le privilège de faire deux paiements par an et ont droit, à la fin de l'année, à une partie égale des dividendes ou à la refaction (rebate) habituelle.

La compagnie assure contre les risques du feu, exclusivement, en ville ou dans les campagnes, aux plus bas taux de primes.

D. LEUBRIE, Président.
R. MEYER, Secrétaire.
G. S. AECK, Surintendant des agences.

DIRECTEURS:

F. Beling,	H. Weber,	R. Broderick,
Jas Buckley,	H. Pokorny,	P. S. Anderson,
H. Marquart,	H. Halner,	J. Meilander,
S. E. Loeb,	F. Robbert,	Wm. Hipper,
J. B. Vergez,	A. B. Cutler,	P. Blanc,
M. Abrons,	L. Schormann,	W. Leonard,
Hugo Redwitz,	E. Pippo,	C. Tiedemann,
Wm. Swan,	Wm. Ebert,	J. Alt.

9 mars—3mois

Association d'Assurances Mutuelles — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Bureau, 102, rue du Canal.

QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL.—1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,188 65	
" maritimes	154,308 18	
" de rivières	28,980 01	$500,476 84
En moins — primes non expirées	$258,880 14	
Primes remboursées	1,461 45	287,339 59
Primes nettes acquises		$213,145 25
Pertes par les incendies	$31,357 97	
" sur les mers	34,928 71	
" sur les rivières	6,681 19	
Réservé pour pertes non réglées	107,506	
	$180,861 98	
Réassurances	15,573 98	
Compte des dépenses	15,866 13	
Refaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,036 52	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé, 32,60		
En moins: Escompte et intérêt	17,871 91	
	[illegible]	
		[illegible]
Bénéfices nets		[illegible]

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$97,788 94
En caisse	117,615 06
Billets et effets à recevoir	420,362 57
Actions et Bonds	115,732 88
Propriétés foncières	102,304 69
Primes en voie de collection	7,388 68
Assessment de 65 pour cent sur $323,175,99	
Compte suspendu	102,364 39
	89 80
Total	$1,165,840 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire Public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,799 83	
Primes sur la marine	374,518 80	
Primes sur les rivières	266,081 93	$1,180,395 57
Primes non expirées	293,929 14	
Primes rendues	3,349 15	298,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$882,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réduction (rebate), etc.		
Premier quartier	$269,147 50	
Second do	110,132 43	
Troisième do	79,265 81	
Quatrième do	210,968 59	569,504 26
Profit net de 1872		$312,612 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $301,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Buyter,	J. Reiss,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Lepret.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works!

ROMAN CANDLES
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKER

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS
CASH PRIZE BOX, NOVELTIES,
LITTLE SHOO FLY. SHOO FLY

A vendre par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiana.

POUR LE 14 MARS—CLASSE No. 64.

20 48 6 7 11 21 9 16 45 35 73

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 14 Mars 1873.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

JOHN J. BARNETT,

NOTAIRE. AVOCAT.

18........Rue Royale........18

Nouvelle-Orléans.

Avis.

A VENDRE, pour cause de départ, Une Excellente Pompe à rue Douane, No 187.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

R. B. MANNION

30........RUE CARONDELET........30

—Nouvelle-Orléans—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur
MM. N. M. Rothschild & Sons........Londres;
" De Rothschild Frères........Paris;
" S. M. de Rothschild........Vienne;
" M. A. de Rothschild & Sons........Francfort
et tous leurs correspondants.

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL — DE LA — BANQUE NATIONALE MUTUELLE — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS,

166, RUE DE CANAL,

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF:

En caisse, monnaie courante	$ 722,766 46
En caisse, or	104,372 30
Prêts et escomptes	1,340,882 46
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de réserve et d'achat	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Primes sur les bonds des Etats-Unis	[illegible]
Primes sur l'or	[illegible]
	$2,722,896 84

PASSIF:

Capital, payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Dépôts individuels	1,746,449 97
Profits et pertes	[illegible]
	$2,722,896 84

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872.

6 1/2 pour cent aux actionnaires.
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. I. CORE,	CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
	ERNEST MILTENBERGER.

Importation directe, par steamer Frankfurt.

AVIS AUX GOUTTEUX ET AUX RHUMATISANTS.

Véritable Liqueur et Pilules du Dr. Laville, préparées par Charles Accault, pharmacien et successeur du Dr. Laville.

John G. Mourat, 30, rue Royale, seul agent pour les Etats-Unis.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis, aux goutteux et aux rhumatisants en général que nous venons de recevoir une facture du célèbre remède "Laville" liqueur et Pilules, que nous offrons aux conditions très-avantageuses. Nous ferons aux droguistes et pharmaciens une escompte libérale.

G. DE FERRIET & CO.
50, rue Royale.

Le public est prévenu de se méfier des contrefaçons.

J. SAGET, Armurier,

198........Rue de Chartres........198

Chargement de fusils, bien assortis, de sa fabrique. Capsules françaises, G. D. & F. L., 1ère qualité. Cartouches, etc. Cartouches anglaises "Eley." Il se recommande [illegible]

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

[illegible]

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Médailles, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Bonbonnières, Gâteaux et Pyramides pour mariages, baptêmes, [illegible]